

La gestion des déchets – Réglementation et état des lieux

1 jour

Formation accessible en
présentiel ou distanciel sur
demande

Descriptif de la formation

Gérer ses déchets sous-entend de connaître les activités participant à la prise en charge des déchets, de leur production à leur traitement final. Les principales étapes de cette gestion sont le tri, la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination. Chacune de ces étapes est assortie d'exigences réglementaires plus ou moins denses et complexes.

Cette formation s'attache à apporter aux apprenants les connaissances nécessaires à cette gestion : caractéristiques des déchets produits, modalités de tri, obligations légales et réglementaires seront abordés lors de cette journée afin de pouvoir mettre en œuvre en entreprise une gestion des déchets appropriée et conforme.

Objectifs de la formation

- Maîtriser la réglementation liée à la gestion des déchets en milieu professionnel
- Savoir mettre en œuvre cette réglementation en entreprise
- Adopter une gestion optimale de ses déchets en conformité avec la réglementation

Profil des formateurs sélectionnés

Les formateurs prévus sur ce parcours ont les expériences et formations suivantes :

- Expérience d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre de projets de mise en œuvre de systèmes de management HSE
- Diplôme ou certification en gestion des systèmes de management QSE
- Expérience de 2 ans minimum en formation ou formation de formateur
- Formés et aguerris à la gestion des déchets

Public visé

Tout public

Conditions d'accès et public visé

L'entrée en formation se fait après entretien préalable et selon les critères suivants :

- Avoir une année d'expérience professionnelle
- Diplôme niveau IV ou équivalent

Délais

Sous réserve des places disponibles dans la limite des effectifs indiqués, l'accès à la formation se fera dans un délai de 1 mois

Tarifs

- Intra-entreprises : nous consulter
- Inter-entreprises : 550 € net de taxes, repas du midi offerts
- Pour personnaliser la formation : nous consulter
- Pour le distanciel : nous consulter

Les + de notre formation

- Animation par des formateurs aguerris à la mise en œuvre de systèmes de management QSE en entreprise
- Nos formateurs sont tous également des consultants aguerris au service de la formation et permettent ainsi d'apporter des éléments factuels et tirés des différents contextes qu'ils vivent en entreprises, et ce pour chaque partie des cours
- Formation opérationnelle alternant apports théoriques et retours d'expériences
- Vidéos illustrant nos propos quand cela est pertinent
- **Fiches de synthèse apportées à chaque fin de chapitre pour appuyer les connaissances essentielles à retenir**
- **Apport d'outils concrets pour illustrer les exigences de chaque chapitre de la norme**

Méthodes et outils utilisés

- Apports théoriques et partages d'expériences avec les apprenants
- Présentation sous forme de power point/Prezi agrémentée de vidéos et apport de synthèses à chaque fin de chapitres
- **Exercices de vérification de connaissance en fin de séance + Délivrance d'une attestation de validation des acquis (Gratuit)**

Effectifs

- Intra-entreprises : minimum 1 personne et maximum 10
- Inter-entreprises : minimum 2 personnes et maximum 10

Calendrier

- Intra-entreprises et distanciel : nous consulter
- Inter-entreprises :
14 octobre 2020
18 novembre 2020
25 novembre 2020
Pour d'autres dates nous consulter
Pour les dates de 2021, nous consulter

Programme détaillé de la formation

Activités abordées
Jour 1
Accueil des participants et présentation de la formation et de ses objectifs
<p>I. Introduction – définition d'un déchet</p> <ul style="list-style-type: none">• Les différents types de déchets• Etat des lieux : Des chiffres préoccupants en France <p><i>Ce chapitre permet d'introduire la gestion des déchets, les principales notions à comprendre avant de commencer le cours, l'état des lieux et les études statistiques de la gestion des déchets en France et en Europe.</i></p> <p>II. La réglementation</p> <ul style="list-style-type: none">• Cadre juridique• Historique• Notions générales relatives aux déchets• Les objectifs de la gestion des déchets• Les réglementations spécifiques à certains déchets• Le cas des déchets dangereux• Les infractions et les sanctions <p><i>Ce chapitre permet de prendre connaissance des textes législatifs et réglementaires concernant la gestion des déchets : distinction faite entre déchets dangereux et non dangereux, les modalités de tri et les obligations pour chaque type de déchets.</i></p> <p><i>La nomenclature des déchets et les modalités d'utilisation sont également abordées.</i></p> <p><i>Ce chapitre aborde également les risques encourus en cas de non-respect des textes.</i></p>

Les déchets qui sont abordés sont : déchets non dangereux (notamment ceux concernés par le décret des 5 flux, les DEEE, les déchets dangereux notamment les déchets chimiques, les DASRI, les déchets inertes, les bio déchets, les DTQD, les VHU...

III. Obligation des collectivités en matière de déchets

- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- Les stations de transit

Ce chapitre permet d'aborder la partie liée aux organismes chargés de la collecte des déchets privés et publics. Les obligations des différents intervenants selon les types de déchets.

IV. Les filières de valorisation et de traitement

- Les filières de traitement
- Les filières de valorisation
- La collecte sélective

Ce chapitre permet d'aborder les solutions existantes en matière de valorisation, recyclage, traitement, réutilisation des déchets.

V. Le financement

- Le coût de la gestion des déchets
- Le financement des projets
- Les outils d'aide à la gestion des déchets

Ce chapitre aborde les modalités de financement de la gestion des déchets.

VI. Bilan - Les différentes solutions

- Les priorités en gestion des déchets
- La communication – l'éducation

Enfin, ce chapitre aborde les différentes alternatives en matière de gestion des déchets face aux problématiques actuelles.

Il est également traité la partie communication et sensibilisation des collaborateurs au tri.

VII- QCM sur les notions abordées pendant la journée

D'une durée d'un quart d'heure, Il est composé de 20 questions qui permettront d'éprouver les connaissances des apprenants sur tous les thèmes et capacités abordés.

VIII- Conclusion du module – les points forts et principales notions à retenir